Le chantier a été pris pour exemple pour parler de la géothermie.
© Photo Service communication du Grand Périgueux

LOISIRS

Le gymnase de Sarliac-sur-l'Isle, un chantier exemplaire

Le chantier du gymnase Marie-Georges Buffet de Sarliac-sur-l'Isle a servi d'exemple lundi 10 juin pour une demi-journée sur le thème de la chaleur renouvelable en Dordogne co-organisée avec le SDE24, le Conseil départemental, la fédération départementale des CUMA et la commune de Sarliac-sur-l'Isle sur le thème de la géothermie.

Publié le 12 juin 2024

L'objectif de cette journée était de sensibiliser les porteurs de projets, qu'il s'agisse de collectivités ou d'acteurs privés aux atouts de la géothermie et des aides et accompagnements possibles dans leur projet (non ouverts aux particuliers) dans le cadre du Contrat de chaleur renouvelable territorial qui a été mis en place en 2022 associant le SDE (Syndicat départemental d'énergie) le Département et la FD Cuma 24.

Des aides matérielles et financières importantes

Un programme soutenu par l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maitrise de l'énergie) qui apporte des aides financières, ce qui est le cas sur le chantier de Sarliac-sur-l'Isle et qui, outre les aides financières, permet un accompagnement technique notamment pour les études des sols et de faisabilité.

Depuis 2022, 40 chantiers en Dordogne ont été bénéficiaires de ce programme soit 5,9 millions d'euros de travaux subventionnés par l'ADEME à hauteur de 2,4 millions d'euros pour une production énergétique de 4,6 GWh.

Récupérer la chaleur du sous-sol

Et ce n'est pas un hasard si ce chantier avait été choisi puisqu'il comporte un système de pompe à chaleur s ur sondes géothermiques verticales. Les participants à cette journée ont donc pu assister sur place à des op érations de forage réalisées par la société Drill Heat ayant pour but d'installer les sondes géothermiques dan s le sol.

Ce système qui descend à 150 mètres sous terre permet de récupérer la chaleur du sous-sol par le biais d'un fluide conducteur. À cette profondeur, le fluide remonte à 17°c et permet d'alimenter une pompe à chaleur qu i crée de l'eau chaude pour les sanitaires et le chauffage du bâtiment.

> « En tant que maître d'ouvrage, nous avons un devoir d'excellence e nvironnementale pour inspirer d'autres acteurs », Thierry Nardou, vic e-président du Grand Périgueux en charge des projets, des travaux e t du patrimoine.

« *C'est un bâtiment très bien isolé avec plusieurs sources d'énergies renouvelable. Tout d'abord le photo-vo ltaïque que l'on utilise en auto-consommation et en revente. La couverture nous permet aussi de rajouter de s panneaux à l'avenir si nous le souhaitons* », explique Thierry Nardou, vice-président du Grand Périgueux e n charge des projets, des travaux et du patrimoine.
« *Et nous avons aussi la géothermie, un système que l'on ne peut pas faire partout mais qui a été possible a près des études préalables. Lorsqu'on conçoit un bâtiment on le pense en coût global : construction, entreti en et consommation. Et dans la cadre du PCAET (Plan climat énergie territorial) du Grand Périgueux nous av ons aussi engagé un économe des flux qui passe au peigne fin l'ensemble de nos projets.* »

Ainsi, la pompe à chaleur de 35kW permettra de produire 25,9 MWh/an soit une réduction d'environ 10 tonne s de CO_2 par an.

Tendre vers l'excellence environnementale

Un chantier qui a valeur d'exemple, « *on intègre l'excellence environnementale dans nos aménagements et on essaie de tirer tout le monde vers le haut pour faire quelque chose de vertueux en tant que maître d'ouvr age. On a construit la crèche de Clos-Chassaing et l'espace Aliénor dans le même esprit et nous construisons des centres de loisirs que seront dans le même état d'esprit. Nous avons un programme ambitieux de réducti on des gaz à effets de serre et de notre empreinte carbone de 45%.* »

> « Je voulais que ce gymnase soit le premier après le vote du PCAET », Alain Buffière, maire de Sarliac-sur-l'Isle et conseiller délégué du G rand Périgueux à l'agriculture et à la forêt.

Un projet qui tenait à cœur au maire de Sarliac-sur-l'Isle et conseiller délégué à l'agriculture et à la forêt, Alai n Buffière.
« *Les trois premiers gymnases du plan gymnase du Grand Périgueux avaient été votés et conçus avant la mi*

se en place de notre PCAET. Je voulais que le gymnase de Sarliac soit le premier après ce PCAET pour mettr e en place sur ce chantier tout ce que nous avions décidé dans ce plan ».

Ces précisions ont été suivies par des présentations de la géothermie et des différentes technologies perme ttant de récupérer l'énergie calorifique du sous-sol.

Le gymnase en quelques chiffres

- **Coût global : 2,78 millions d'euros (HT)**
- **Subventions : État (554 000 euros HT), Conseil départemental (200 000 HT), ADEME (25 900 euros HT dans le cadre du contrat de chaleur renouvelable territorial pour la géothermie).**
- **Étude d'opportunité réalisée gratuitement par le SDE24**
- **Étude de faisabilité financée à 70 % par l'ADEME et à 15% par le SDE.**
- **Coût de la tranche géothermie : 134 710 euros HT (forage 98 450 euros, chaufferie 36 260 euros).**

LE GRAND Périgueux
Communauté d'Agglomération

255 rue Martha Desrumaux
24000 PÉRIGUEUX

Nos horaires d'ouverture
Lundi au jeudi
8h30-12h30 | 13h30-17h30
Vendredi
8h30-12h30 | 13h30-17h

ALLO AGGLO
05 53 35 86 00

CONTACT